

Commune d'Autigny

Autigny, juillet 2024

CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Autigny sont convoqués en assemblée communale extraordinaire, le

lundi 26 août 2024, à 20h00 à la halle polyvalente d'Autigny.

Ordre du jour

- 1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 mai 2024
- 2 Fusion du cercle scolaire
 - 2.1 Convention intercommunale relative au cercle scolaire Autigny-Chénens-Cottens
 - 2.2 Règlement scolaire
 - 2.3 Rapport de la Commission financière
- 3 Règlement
 - 3.1 Règlement communal concernant la mise à disposition et le subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour
 - 3.2 Rapport de la Commission financière
- 4 Modification des statuts de l'Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français
- 5 Exercice du droit d'emption et de préemption portant sur une surface de 2955 m2 sur l'article 144 RF (NM 1026)
- 6 Divers

Le procès-verbal de la séance du 28 mai 2024 ne sera pas lu. Le procès-verbal ainsi que les autres documents relatifs aux objets à traiter durant la séance, sont disponibles sur le site internet, www.autigny.ch ou durant les heures d'ouverture, à l'administration communale.